CONSEIL D'ADMINISTRATION 2012
du GDSA de l'Ardèche

Président	BINON Pascal (Spécialiste Apicole) Chabrière - 07130 TOULAUD pascal.binon@orange.fr	04.75.40.22.86 06.08.92.26.67
Vice-président :	PELLET Jacques Rue de la Gloriette Nord - 26100 ROMANS	04.75.70.14.78
Secrétaire :	ALLAMEL Frédéric Les ferriers - 07120 GROSPIERRES	04.75.35.90.07
Secrétaire adjoint	FLEURY Olivier 1123 av Marcel Paul 07350 CRUAS	04.75.49.56.39
Trésorier :	DIEL Jean-Pierre 66 Rue Barthélémy Roux 07500 GUILHERAND-GRANGES	06.31.77.84.22
Trésorier .adj.	ARMAND Daniel --- lieu dit « Plan de lage » 07700 St. MARCEL D'ARDECHE	04.75.98.71.37
Membre	BORIE-CALLOT Françoise GADRET- LABEAUME - 07260 ROSIERES 04.75.37.76.81	04.75.39.90.79
Membre	VERT Jean Louis Quartier Brugiere 07200 VOGUE	04.75.37.76.81
Membre	Stéphane RUSCAK Quartier ROQUA 07200 AUBENAS	06 61 77 46 45
Membre	TEISSIER Guillaume (Spécialiste Apicole) Le Village 07460 ST SAUVEUR DE CRUZIERES guillaume.agentsanitaireapicole07@orange.fr	09 62 23 11 22
Membre de droit:	(Assistant Sanitaire Départemental de l'Ardèche) BARBANCON J.M. , docteur vétérinaire 5 jardin du BARRAL, 26160 PUYGIRON	09.71.40.90.32
Membre de droit:	Directeur Départemental de la Direction des Services Vétérinaires de l'Ardèche (DDCSPP)	04.75.66.53.50
Présidents D'honneur	Luc Tauleigne et Henriette Colenson	

Vérificateurs des comptes du GDSA.07 en 2012:
Mr Jacques CHABANIS et Mr Yves BODY

G.D.S.A.-07
Mai 2012

Le rucher école

http://gdsa-ardeche.com/

Edito mai 2012.

Quand apiculture rime avec dur, dur !

Qu'il est compliqué cette année de faire de l'apiculture…

Après un mois de mars favorables au développement des colonies n'ayant pas trop souffert du coup de froid de février, avril avec son temps instable et frais a compliqué la situation. Quelle que soit notre expérience, les questions étaient les mêmes : nourrir ou pas, élever ou pas, donner de la place ou resserrer les colonies les moins fortes, mettre des hausses ou attendre le retour d'un temps stable,...

A l'heure où j'écris ces lignes, le retour de conditions favorables se fait toujours attendre. Les créneaux de temps permettant des visites complètes des ruches ont été peu nombreux. Le mauvais temps prolongé a été favorable à l'expression des maladies et viroses : maladie noire (abeilles tremblantes devant et dans la ruche), couvain sacciforme (larve avec la pointe en l'air au moment de l'operculation), loque européenne (larves effondrées au fond des alvéoles prenant une couleur terne puis jaune ou marron clair), principalement. Je ne parle pas de la loque américaine (opercules percées ou rongées et larves filantes par le test de la brindille) extrêmement contagieuse puisque, dès les premiers symptômes, vous avez détruit les colonies ou les avez transvasées sur cires neuves, non ? N'hésitez pas à demander conseil au moindre doute.

Les aléas climatiques ont, semble-t' il été favorable à l'essaimage. Espérons que la suite de la saison permette une récolte de qualité et de terminer l'année avec des colonies saines.

Le Président: Pascal Binon

INFORMATIONS

(1) ASSURANCES RUCHES par GROUPAMA

1°option :
Responsabilité Civile + Protection Juridique reste à **0.15 €** par ruches et par an.

2°option :(La couverture englobe comme ci-dessus la Responsabilité Civile et la Protection Juridique) + Dommages **2.01 €** par Ruches et par an.

Montant des garanties :46 €/ruche pour ruches et équipements internes – 46€/ruches pour produit de la ruche – 43€/ruche pour la colonie. Franchise par sinistre 10% du montant avec minimum 168 €

.

NB : Il n'est pas envoyé de récépissé, votre versement faisant foi.
Contrat (Suite du N°11260337 D) Tél 0 820 207 207 service CHEPTEL SUD GROUPEMENT APICOLE.

(2) ACHATS GROUPES

Nous poursuivons nos contact avec le CAT qui nous fabrique les cadres et hausses. Vous pouvez vous approvisionner au local du Rucher école les jours d'ouverture, où lors de l'AG. Prix sans changement.
Cadres Dadant : hausses où corps à 0.85 €. Les hausses à 11 €. Plus d'info auprès de Jacques PELLET.

---

(3) Le P.S.E. (Plan Sanitaire d'Élevage)

Pour des informations sur le P.S.E., se reporter aux bulletins précédents (décembre 2007, ou avril 2007,) ou **Consulter le site internet** de l'association G.D.S.A. 07 (voir l'adresse en 1°page)

Adhérer au P.S.E. et le signer, , signifie que l'apiculteur

-a) Effectuera les traitements contre varroa en utilisant les produits autorisés qui ont l'A.M.M.

-b) Respectera les périodes de traitement, les doses ou quantité préconisées par le Plan Sanitaire d'Élevage (posologie et mode d'emploi diffusés dans nos bulletins précédents ou disponibles sur notre site internet. Ou consultables à la livraison.)

-c) Nous sollicitons les apiculteurs adhérents au PSE d'apporter leurs registre d'élevage à la remise des médicaments.

CALENDRIER 2012

Du RUCHER ECOLE
Mas du Pradel , Domaine Olivier de SERRE
07170 MIRABEL

Mois	Dates et horaires
Février	Samedi 25 (de 14h à 17h);
Mars	samedi 10;Mardi 20 et Samedi 31(de 9h30 à 17h)
Avril	Mardi 10 et samedi 21 (de 9h30 à 17h)
Mai , initiation	Vendredi 4; Mardi 15 (de 9h30 à 17h)
Mai , Juin(4Journées) élevage des reines	Samedi 12; samedi 19 (de 9h30 à 17h) jeudi 31 , samedi 2 Juin (de 9h30 à 17h)
Juin	Mardi 12 et le samedi 23 (de 9h30 à 17h)
Juillet	Samedi 21 (récolte du miel) (de 9h30 à 17h)
Aout	Samedi 04 (de 9h30 à 17h)
septembre	Mardi 18 (de 9h30 à 17h)

Les 2 cours se déroulent parfaitement à la satisfaction des participants. C'est une cinquantaine de personnes qui s'initient ou se perfectionnent aux techniques apicoles. Ainsi forts des connaissances acquises ils contribueront au développement de l'apiculture locale.

Il y a déjà des demandes pour les sessions 2013. On peut se préinscrire, mais il conviendra de confirmer au début de 2013.

Renseignements et inscription aux cours auprès de :
Mr Pascal BINON..Tél: …04.75.40.22.86 ou 06.08.92.26.67

Ce calendrier des cours, permet aux apiculteurs qui souhaitent exposer un problème ou rencontrer une personne du GDSA-07, ou encore acheter des cadres et des hausses DADANT, de s'y référer.

COMPTE - RENDU de L'ASSEMBLEE GENERALE du 20/02/2012

Membres du conseil d'administration présents:

Mr BINON Pascal, Président,Mr DIEL Jean-Pierre,Mr ALLAMEL Frédéric,Mr ARMAND Daniel,
Mme BORIE-CALLOT Françoise,Mr TEISSIER Guillaume,Mr JOUANY Bernard,Mr FLEURY Olivier
Mr VERT Jean-Louis
Invités : Mr Jean Paul Roux conseiller général du canton de Villeneuve de Berg
Mme REME Anne-Marie représentant la D.D.S.C.P.P.07.
M. Fabrice MEJEAN et Chantal CHAMBON représentant le GDS cheptel
Mme LAMBERET Magali et Mr BEC Denis représentant la FREDON
Mr le Docteur vétérinaire Jérôme PLENAT en qualité de vétérinaire conseil du G.D.S.A.07.
Mr le docteur BARBANCON Jean Marie.

09h30 Ouverture de séance par Mr le Président Pascal BINON

- Mot de bienvenue, et remerciements à tous les présents.
- Intervention de Mr ROUX conseiller général, il nous confirme son intérêt pour l'apiculture et nous dit être conscient des difficultés de notre métier, il s'engage à aider le GDSA notamment pour l'obtention d'une aide conséquente pour l'achat des médicaments

Rapport moral du Président

2011 a été une année intense et prospère pour le GDSA.
Nous avons connu une évolution favorable du nombre d'adhérents : 340 en 2011, 317 en 2010 (+23), mais 70 nouveaux et nombreux contacts récents avec promesses d'adhésions. Le fort renouvellement s'intensifie avec 1/5ème de nouveaux adhérents, une grosse proportion des adhérents l'est depuis moins de 3 ans. Nos actions de formation en sont le principal moteur.
Nos actions de formation :
Le rucher école :
Le cycle initiation et perfectionnement a accueilli en 2011 28 personnes. Celles qui ne possédaient pas de ruches ont pu acquérir pour un prix modique un essaim afin de pouvoir de suite mettre en pratique les connaissances nouvellement acquises. Le rucher comporte actuellement une trentaine de ruches peuplées. Pour la formation 2012, dès la fin de l'été dernier, nous avions le nombre maximum de personnes préinscrites, une trentaine.
Une journée Porte ouverte au rucher école a été organisée à l'initiative de Bernard avec pour thème : la visite de printemps, dans une ambiance chaleureuse. Une vingtaine d'adhérents ont été sensibilisés à l'importance de cette visite pour évaluer les colonies, renouveler les cadres. Compte tenu du printemps 2011 très précoce, les visites des ruches ressemblaient plus à un contrôle d'essaimage qu'à une visite de printemps.
Le stage « élevage de reines » animé par Frédéric JANIN a accueilli 12 personnes. Nous avons fait l'acquisition de ruchettes mini+ pour compléter ou remplacer nos nucléis usagés. Ce nouveau matériel devrait élargir l'éventail de manipulations lors des prochains stages, en particulier, les prélèvements et introductions de reines, les introductions de cellules autrement qu'en paquets d'abeilles. Il reste quelques places pour le stage élevage de reines 2012.
Vous pouvez venir nous rencontrer les jours de cours au rucher école sur rendez vous pour obtenir des renseignements ou vous procurer des cadres ou des hausses.
Journée d'information : Le 25 novembre la salle était pleine pour accueillir Yves LAYEC, vice président de la FNOSAD, rédacteur en chef et Directeur de la revue la Santé de l'Abeille qui nous a fait l'amitié de traverser la France pour nous parler de l'influence de la qualité des reines sur l'état sanitaire des colonies, l'importance d'effectuer des élevages en opérant un minimum de sélection. Nous devrions en 2012 vous proposer pour la cinquième année cette journée d'information. Le thème et l'intervenant ne sont pas encore décidés. Vos suggestions sont les bienvenues pour le choix des sujets à aborder, aussi bien pour cette journée que pour l'après midi de l'AG 2013.
Nombreux sont ceux qui ont sollicité des conseils, par téléphone ou par mail ou encore en venant nous rencontrer au rucher école. Nous essayerons, tant que faire se peut de continuer à répondre le mieux possible à votre attente.
Les bulletins d'information, au nombre de 2 en 2011, un en début d'année et un en avril mai pourraient passer à 3 en 2012 avec un bulletin supplémentaire en automne. Vous êtes nombreux à réclamer des rencontres conviviales. Pourquoi ne pas organiser des rencontres délocalisées, une Journée ou un WE botanique ? Vos suggestions sont les bienvenues.
Notre partenariat continue avec la mairie de Guilherand Granges. Jean Pierre et moi, nous occupons des 6 ruches pédagogiques. En fonction des souhaits de la mairie, nous intervenons auprès des élèves ou permettons aux écoles et centres aérés d'accéder aux ruches. La distribution du miel à un grand nombre d'enfants leur permet de découvrir ce produit naturel. C'est aussi l'occasion de les sensibiliser au rôle important que joue l'abeille pour le maintien de la biodiversité. Pour nos actions de formation, l'aide de la municipalité de GG est très appréciable, d'autant que nous n'avons plus d'aide du Conseil Général.La formation et l'information sanitaire sont et resteront une priorité pour le GDSA.En 2011, le CA s'est réuni trois fois. Il n'est pas simple de réunir tous les administrateurs, du fait de la dispersion géographique et des occupations de chacun. Heureusement, les courriers électroniques permettent de communiquer tout au long de l'année. Pour créer une dynamique, l'idée a été lancée de constituer des groupes de travail prenant le relai des décisions du Conseil d'Administration. C'est ainsi que plusieurs personnes ont travaillé à la création du site Internet destiné à remplacer celui qu'a géré Bernard pendant 7 ans. Merci à Bernard pour le travail remarquable effectué pendant ces années et à Patrick VOILQUE, Olivier DUCROS et Stéphane RUSZAC de s'investir dans la construction du nouveau site.

Si vous avez des compétences et souhaitez participer à un groupe de travail, vous êtes les bienvenus : créer des supports de communication, aider au rucher école, effectuer du bricolage, du secrétariat, ce ne sont pas les tâches qui manquent.
Le site Internet va permettre de vous informer régulièrement. Consultez-le souvent. Notez bien l'adresse du site :…
Dès sa mise en service, un message sera envoyé à tous ceux qui ont fourni une adresse électronique valide.
Vous aurez la possibilité de vous abonner à une newletter. Vous aurez ainsi rapidement des informations importantes.
Le PSE.
En 2011, nous avons eu une forte progression des commandes de médicaments. En un an nous sommes passés de 36.7% de ruches traitées à 62.2%. Une grosse majorité des adhérents ont fait appel aux médicaments avec AMM. Une telle progression n'est pas un hasard. Beaucoup d'apiculteurs ont pris conscience de l'importance des traitements pour maintenir leur cheptel. Bon nombre de professionnels adhèrent au PSE malgré le cout important des médicaments. Il est probable que la conférence du Dr FAYOLLE PONCET l'après midi de l'AG 2011ait convaincu de l'intérêt de traiter en toute sécurité pour l'apiculteur et pour le consommateur avec les médicaments disposant d'une AMM proposés par le GDSA.
Une subvention de seulement 500 euros a été obtenue du Conseil Général de l'Ardèche en soutien exceptionnel de notre PSE, ce qui représente à peine 5 centimes d'euro par ruche détenue par les adhérents! Une nouvelle demande a été faite en 2012. Pour que cette subvention permette une meilleure accessibilité des médicaments, il faudrait qu'elle soit au minimum d'un euro par ruche. Dans d'autres départements, une telle subvention permet de proposer les médicaments, un tiers moins cher. Ainsi, un très grand nombre d'apiculteurs adhérent au PSE et une proportion beaucoup plus importante de ruches sont traitées.
C'est dans un contexte de forte progression, que nous avons présenté fin 2011 le dossier de demande de renouvellement de notre agrément pharmacie. Ce ne fut pas une simple formalité. Lors d'un audit chez notre vétérinaire conseil, Mme GUENOT, responsable à la DDCSPP de la surveillance de l'animal et de l'environnement a pu constater et attester de la traçabilité et de la bonne gestion des stocks. Nous étions censés visiter tous les apiculteurs au cours des 5 années du PSE. Ce fut chose impossible. En cinq ans, quelques dizaines de visites seulement ont pu être réalisées bénévolement par peu d'agents sanitaires. Cela ne nous a pas été reproché. L'Ordre régional des Vétérinaire nous a imposé une réévaluation du temps passé par le vétérinaire conseil, celui-ci devant travailler en toute indépendance.
De 4 demi journées évaluées lors de la mise en place du PSE en 2006, le temps que le vétérinaire conseil doit consacrer à l'exécution du PSE est passé à 8 demi journées qui comprennent entre autres la gestion du stock, l'établissement des ordonnances, des réunions et visites de ruchers avec des agents sanitaires, le contrôle de la bonne exécution du PSE. Une partie de ce travail était jusqu'à présent effectuée par des bénévoles. Nous avons dû attendre la veille de la commission régionale de la pharmacie vétérinaire pour enfin obtenir l'avis favorable du conseil régional de l'Ordre Vétérinaire. Le renouvellement de l'agrément a été obtenu pour une période de 5 ans, soit jusqu'en décembre 2016, avec une recommandation importante : mieux organiser la collecte et le retraitement des lanières usagées. Pensez donc à restituer vos lanières usagées, bien emballées, si possible dans l'emballage d'origine.
Depuis quelques années le nombre d'agents sanitaires allait en diminuant. Nous n'étions plus qu'une dizaine et même moins si on ne comptait que les actifs. Certains secteurs géographiques étaient insuffisamment couverts, c'était le cas en particulier du Nord Ardèche. Parmi ces agents, seulement 4 étaient bénévoles pour distribuer les médicaments et 2 pour effectuer des visites dans le cadre du PSE. La quantité de médicaments délivrés étant de plus en plus importante, la charge de travail est de plus en plus lourde et le temps passé à conseiller les apiculteurs de plus en plus important. Lionel PARLE, Directeur de la DDCSPP, lors de l'AG 2011 nous a assuré de son soutien et a annoncé la formation de nouveaux agents sanitaires. La promesse fut tenue : 4 nouveaux agents sanitaires ont été formés en 2011 et nommés par arrêté préfectoral en janvier 2012, ainsi qu'un agent sanitaire venant d'un autre département. Nous pouvons regretter que certains secteurs, l'Ouest du département et le canton de Tournon n'aient pas d'agents sanitaires attitrés.
Avec l'aide des nouveaux agents sanitaires, nous devrions pouvoir doubler le nombre de lieux de distribution des médicaments, vous permettant ainsi de bénéficier d'un service de proximité et de davantage de conseils personnalisés.
Depuis plusieurs années, plus aucune investigation sanitaire n'est effectuée à l'initiative de la DDCSPP. Depuis plusieurs années, plus aucune investigation sanitaire n'est effectuée à l'initiative de la DDCSPP. Les spécialistes apicoles n'interviennent plus qu'à la demande des apiculteurs. Espérons que le réseau d'agents sanitaires renforcé permette de relancer le suivi sanitaire de notre cheptel. Une nouvelle formation serait la bienvenue pour compléter le réseau.
Déclarations de ruches : Depuis que les déclarations de ruches sont redevenues obligatoires, peu d'apiculteurs y souscrivent. Seulement 50 de plus en 2011. Nous ne pouvons que vous inciter à effectuer les démarches. Mais comment vous convaincre alors que les formalités sont toujours aussi lourdes et figées ? Dans le contexte actuel, il est impossible de localiser les ruchers, même ceux qui ont été déclarés. Que se passerait-il en cas de survenue d'une maladie émergente ? Impossible de vous prévenir en cas de traitement imminent par exemple ou simplement pour vous signaler la présence du frelon asiatique à proximité de votre rucher. La télédéclaration devrait permettre de déclarer à tout moment de l'année en fonction de l'évolution du cheptel, des déplacements de ruches parfois improvisés pour profiter d'une miellée ou fuir le frelon asiatique. Une seule déclaration annuelle est actuellement possible. En 2011 des tests ont été effectués pour vérifier l'efficacité des médicaments que nous vous proposons. Nous y reviendrons cet après midi. Si certains d'entre vous veulent effectuer des tests en 2012, qu'ils me contactent.

Etat Financier GDSA 07
31 décembre 2011

RECETTES

Enc.cotisation	6138.20
Abonnements	3691.50
Repas AG	912.00
Rucher Ecole	5771.80
Assurances	4441.65
Carn. Elevage	105.00
Traitements	29573.46
Ces. Matériel	2865.00
Intérêts Livret	119.63
Liv. Piquee	407.00
Subventions	
Cons.Généra.	500.00
Mairie Guil.Grange	1000.00
Total Recettes	55525.24

DEPENSES

FraisGestion	2324.61
Frais AG	943.00
Loyer	1222.70
Rucher Ecole	4911.77
Abonnements	3691.50
Cotis.FNOSAD	650.00
Traitements	29489.77
Assurances	4604.98
Ach de Mat.	2170.74
Journ Sanitaire	724.85
Livres Piquee	422.93
Total Dépenses	51156.85

RESULTATS 2011

Solde de Trésorerie au 1 janv. 2011	20 768.34
+ Recettes	+55 525.24
- Dépenses	- 51 156.85
- Investissements	- 1 395.73
Solde Trésorerie au 31 déc. 2011	= 23 741.00

Solde CCP : 13 095.10 E + Solde Liv. 10 645.90 E

Total : 23 741.00 Euros

Auxquels nous pouvons rajouter les stocks : 32 ticket repas + 1250 cadres + Traitements pour un total de : 1 980 Euros environ

Compte-rendu de la conférence des intervenant l'AG du GDSA:

Intervention de Mme REME Anne-Marie, représentant la DDCSPP

Déclaration annuelle de ruchers

75 numéros numagrit délivré et 136 numéros siret. Ce chiffre est largement en dessous de la réalité. Il faudrait connaître les raisons pour lesquels les déclarations ne se font pas. Difficulté de collecte de lanières usagées

Formation des ASA. A ce jour l'Ardèche comporte 10 ASA

Il y a beaucoup de demandes sur le frelon asiatique:

Plusieurs questions sont posées à Mme REME

- Mme COLENSON : absence de réunion ASA /DDCSPP
- Mr JOUANY : âge maximal (65 ans) pour être ASA en Ardèche cela ne semble pas être le cas dans tous les départements
- Mr PELLET : réglementation différente pour des mêmes produits dans différents pays de l'Union Européenne
- Mr ASTOIN : plantes OGM et contamination des miels par leurs pollens

Intervention de Mr Fabrice MEJEAN représentant du GDS du cheptel

Mr MEJEAN indique les différentes formalités à accomplir pour être en respect avec la législation

Déclaration de rucher

Numéro numagrit ou siret

Intervention de Mme LAMBERET et de Mr BEC représentant la FREDON

Description du frelon asiatique. Comment le reconnaître. Biologie et comportement. Risques pour la population et l'apiculture.

Actions à mettre en place pour 2012. Piégeages des fondatrices au printemps : action expérimentale sur le site de Soyons. Mise en place d'un dispositif de surveillance pour l'été – automne et destruction des nids. Deux axes de communication, un grand public par voie de presse et l'autre pour les municipalités

Intervention de Mr PLENAT vétérinaire conseil, responsable de l'exécution du PSE

Conférence débat animée par le docteur BARBANCON sur les maladies de l'abeille et principalement varroa et sur les tests d'efficacité des médicaments.

Frelon asiatique : Un autre événement important est survenu en 2011, mais celui-là, on s'en serait bien passé ! L'arrivée en force du frelon asiatique sur une diagonale Tanargue-Valence, plus au sud au Teil et probablement en d'autres endroits du Sud Ardèche. Sept ans après son arrivée présumée en France, nous sommes toujours aussi démunis. Les piégeages de fondatrices sont controversés, la recherche et la destruction des nids vont être compliquées par le relief et la végétation dense. Nous allons devoir protéger nos ruchers. Il ne faut cependant pas piéger n'importe comment. Il est inutile de piéger intensément si le frelon n'est pas encore présent. Dans les zones où le frelon a été détecté en 2011, étendues aux zones limitrophes, il peut-être utile, dès les premiers beaux jours de piéger les fondatrices pour si possible retarder l'invasion. Plus tard en saison, il peut être opportun si l'occasion se présente de détruire les frelons asiatiques en chasse avant la naissance des premières ouvrières, ce qui doit correspondre à peu de choses près à la période de surveillance de l'essaimage, 15 avril/15 mai ; a cette époque, chaque reine détruite est un nid de moins. L'été prochain, il faudra beaucoup observer l'environnement pour détecter la présence du frelon le plus tôt possible et tenter de localiser les nids. Une fiche technique sera mise à votre disposition pour vous y aider. Il est important que vous communiquiez vos observations et que le piégeage soit organisé. Nous comptons sur la FREDON pour nous y aider, renforcer le réseau de surveillance et coordonner la destruction des nids, en prévoir les modalités pratiques. Pourquoi ne pas mettre en place un système similaire à celui du Gard ou les apiculteurs joueraient un rôle de surveillance, avec un référent par secteur géographique? Vous ne devez surtout pas prendre l'initiative de détruire les nids par vous-même.

Je terminerai en ayant une pensée pour Jeannine Vincent-Daudel qui nous a quitté en mai dernier. Le GDSA lui doit beaucoup.

Approbation du C.R. de l'A.G. du 21 février 2011

Pascal BINON a demandé à l'assemblée présente, constituée des adhérents 88 inscrits sur la liste d'émargement, d'approuver le compte-rendu de l'assemblée générale précédente effectuée le 21 février 2011. Ce compte-rendu est affiché dans la salle. Tous ont été informés qu'ils pouvaient le lire et que leur approbation leur serait demandée. Pascal BINON a demandé s'il y avait des questions avant de procéder au vote. Aucun opposant pour effectuer le vote à main levée, 0 votant contre, 0 abstention, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents.

Bilan financier et présentation des comptes

Mr Jean-Pierre DIEL présente le bilan comptable qui se résume comme suit :

- Recettes : 55525,24 €uros
- Dépenses : 51156,85 €uros
- Stocks existants : 1940 €uros (tickets repas + cadres + traitements)
- Solde de trésorerie : 23741 €uros.

Les vérificateurs au compte Mr Jacques CHABANIS et Yves BODY ont lu le rapport certifiant la comptabilité.

- Vote à main levée à la question : « QUITUS accordé pour ce bilan comptable»
- **QUITUS accordé à l'unanimité**
- Voir le détail du budget en annexe 1-

Nota : « Pour consulter les comptes, en faire la demande écrite au président du G.D.S.A.07 »

ELECTIONS :

1) Elections des candidats au Conseil d'Administration du G.D.S.A. 07 :

Les statuts sont affichés. Peuvent être candidats et peuvent prendre part au vote les personnes à jour de cotisation pour l'année 2011.

Les candidats sortants sont : Mme BORIE-CALLOT Françoise, Mr DIEL Jean-Pierre, Mr JOUANY Bernard ce dernier ne se représentant pas

5 nouveaux candidats se présentent, Mr ALMERAS Jean-Marie, Mr ASTOIN Georges, Mr BODY Yves, Mme NICOLAS Carole, Mr RUSCAK Stéphane

Présentation des candidats à l'assemblée. Le Président indique qu'il n'y a que 3 postes à pourvoir

Vote à bulletin secret. Le dépouillement est réalisé par Daniel ARMAND, Jean Louis VERT.

Nombre de voix exprimées 114 dont 8 nuls.

- DIEL Jean-Pierre 105 voix, élu
- BORIE-CALLOT Françoise 95 voix, élu
- ALMERAS Jean-Marie 11 voix
- ASTOIN Georges 22 voix
- BODY Yves 19 voix
- NICOLAS Carole 28 voix
- RUSCAK Stéphane 61 voix, élu

Le président propose de coopter les candidats non élus, ils pourront participer aux réunions et travail du CA sans avoir le droit de vote.

b) désignation des vérificateurs aux comptes 2012 ;

Sont désignés à l'unanimité :

Mr. Jacques CHABANIS et Mr. Yves BODY.

Bon de commande de médicaments contre VARROAS pour
Livraison en juillet 2012
Et d'adhésion au Plan Sanitaire d'élevage
A envoyer au trésorier J.P. DIEL avant le 20 juin 2012

Nom, Prénom ……

Adresse ……

Code postal , Ville ……

A CONSERVER

Votre N° de téléphone (pour vous prévenir)..……

Votre adresse internet (pour vous prévenir) ……

Votre N° d'apiculteur donné par la D.D.C.S.P.P. 07 ……

Votre Nombre de ruches _____

J'adhère gratuitement (ou je renouvelle gratuitement mon adhésion) pour 2011 au Plan Sanitaire d'Élevage (P.S.E.)
Signature :
Date ……...

A la livraison des médicaments , APPORTEZ votre registre d'élevage. une ordonnance signée du vétérinaire conseil, ou un bon de livraison vous sera remis. Vous devrez l'insérer dans votre registre d'élevage

Nota: Adhérer au P.S.E. et le signer, , signifie que l'apiculteur
effectuera les traitements contre varroa en utilisant les produits autorisés qui ont l'A.M.M.
-et respectera les périodes de traitement, les doses ou quantité préconisées par le Plan Sanitaire d'Élevage (posologie et mode d'emploi diffusés dans nos bulletins précédents ou disponibles sur notre site internet. Ou consultables à la livraison.)

ANNEE 2012

Médicament	Quantité	Prix unitaire	Prix TOTAL
1 Étui APIVAR (au printemps et après la récolte) (un étui permet de traiter 5 ruches dadant)		**22 €**	
1 Sachet APILIFE-VAR Après la récolte (il faut un sachet et demi pour traiter une ruche dadant)		**3,00€**	
Prix total à payer à la commande. Chèque du montant total à joindre: Que vous adresserez avec ce décompte au Trésorier : DIEL Jean-Pierre 66 Rue Barthélémy Roux 07500 GUILHERAND-GRANGES			

Choisissez votre Distributeurs des médicaments ; barrez les autres

Pascal BINON : distribution le 21 juillet de 12 h à 17h au Domaine du Pradel
ou à Toulaud les jours qui suivent, tel 04 75 40 22 86.

Bernard DAQUE Route de Lanas La Sablière07200 Vogue (06 10 15 16 47)

Luc TAULEIGNE Quartier hivieres 07380 Fabras (04 75 94 16 43)

Henriette COLENSON Chemin Freydières 07400 Rochemaure (09 65 34 75 26 ou 04 75 49 10 16)

Guillaume TEISSIER le village 07460St Sauveur de Cruziéres (06 70 15 05 63)

Corinne CHIFFLET Charencey 07410 St Félicien (04 75 06 36 93)

Jean Marie ALMERAS Chemin du Réservoir 07000 Privas (04 75 65 84 62)

Après le 30Aout, les médicaments non retirés seront retournés Chez le vétérinaire conseil Mr PLENAT à LALEVADE Tél: 04 75 94 15 43

Bon de commande de médicaments contre VARROAS pour
Livraison en juillet 2012
Et d'adhésion au Plan Sanitaire d'élevage
A envoyer au trésorier J.P. DIEL avant le 20 juin 2012

Nom, Prénom ……..

Adresse ……...

Code postal , Ville ……...

Votre N° de téléphone (pour vous prévenir)..……

Votre adresse internet (pour vous prévenir) ……

Votre N° d'apiculteur donné par la D.D.C.S.P.P. 07 ……

Votre Nombre de ruches _____

J'adhère gratuitement (ou je renouvelle gratuitement mon adhésion) pour 2012 au Plan Sanitaire d'Élevage (P.S.E.)
Signature :
Date ……...

A la livraison des médicaments , APPORTEZ votre registre d'élevage. une ordonnance signée du vétérinaire conseil, ou un bon de livraison vous sera remis. Vous devrez l'insérer dans votre registre d'élevage

Nota: Adhérer au P.S.E. et le signer, , signifie que l'apiculteur effectuera les traitements contre varroa en utilisant les produits autorisés qui ont l'A.M.M.
-et respectera les périodes de traitement, les doses ou quantité préconisées par le **Plan Sanitaire d'Élevage** (posologie et mode d'emploi diffusés dans nos bulletins précédents ou disponibles sur notre site internet. Ou consultables à la livraison.)

ANNEE 2012

Médicament	Quantité	Prix unitaire	Prix TOTAL
1 Étui APIVAR (au printemps et après la récolte) (un étui permet de traiter 5 ruches dadant)		**22 €**	
1 Sachet APILIFE-VAR Après la récolte (il faut un sachet et demi pour traiter une ruche dadant)		**3,00€**	
Prix total à payer à la commande. Chèque du montant total à joindre : Que vous adresserez avec ce décompte au Trésorier : DIEL Jean-Pierre 66 Rue Barthélémy Roux 07500 GUILHERAND-GRANGES			

Choisissez votre Distributeurs des médicaments ; barrez les autres

Pascal BINON : distribution le 21 juillet de 12 à 17h au Domaine du Pradel
ou à Toulaud les jours qui suivent, tel 04 75 40 22 86.

Bernard DAQUE Route de Lanas La Sablière 07200 Vogue (06 10 15 16 47)

Luc TAULEIGNE Quartier hivieres 07380 Fabras (04 75 94 16 43)

Henriette COLENSON chemin freydières 07400 Rochemaure (09 65 34 75 26 ou 04 75 49 10 16)

Guillaume TEISSIER le village 07460 St Sauveur de Cruziéres (06 70 15 05 63)

Corinne CHIFFLET Charencey 07410 St Félicien (04 75 06 36 93)

Jean Marie ALMERAS Chemin du Réservoir 07000 Privas (04 75 65 84 62)

Après le 30Aout, les médicaments non retirés seront retournés
Chez le vétérinaire conseil Mr PLENAT à LALEVADE Tél: 04 75 94 15 43

ADHESION G.D.S.A. Pour 2012: Cotisation: elle donne droit aux tarifs préférentiels sur: les abonnements des revues, les assurances, les cours, les médicaments contre VARROAS (apivar, apistan et apiguard), ainsi qu'aux informations apicoles locales .	18 €
RUCHER ECOLE : initiation Cours au Pradel (sans élevage de reines), 10 à 14 journées : Ce cours est actuellement complet	
Élevage de Reines au Pradel (conseillé après la 1° année) **60 €** (4 journées en mai , les 07, 14, 26, 28.)	
COTISATION ASSURANCE : Garanties Responsabilité civile(RC)+protection juridique(PJ) **0,15 €** x ……. Ruches) **OU** Garanties RC+PJ+Dommages (**2,01 €** x ….. Ruches) Si l'apiculteur souhaite souscrire une assurance pour ses ruches, il doit assurer la totalité de ses ruches. **Détail des risques page 11 de ce bulletin**	
Taxe écoembalage (0,03€..x…….Ruches)	Offert pour 2012 Indiquez à gauche votre Nbr. de ruches
ABONNEMENTS :	
Santé de l'Abeille **17,00 €** 6 numéros	
Abeilles et Fleurs **24,00 €** 11 numéros	
L'abeille de France **23,50 €** 12 numéros	
Carnet d'Élevage **2,50 €** l'unité	
Additionner les montants des lignes précédentes, **TOTAL**	
VOTRE NOM et prénom:	
ADRESSE : **Nombre de ruches**	
Votre adresse « E-MAIL » :	

Pour votre règlement, Remplir le chèque
que vous adresserez avec le décompte au Trésorier : Mr . Jean-Pierre DIEL
66 Rue Barthélémy Roux
07500 GUILHERAND-GRANGES

Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles du département de l'Ardèche

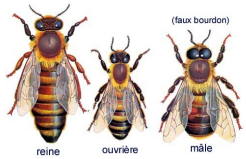

Chers collègues et amis apiculteurs

Au début de l'année 2012, nous vous avons adressé le bulletin d'adhésion qui comprenait également l'abonnement aux revues à prix préférentiels, et proposait la souscription au contrat d'assurance qui protège vos ruches.

A ce jour, et sauf erreur, nous n'avons pas reçu votre réponse ce qui pourrait entraîner la rupture dans vos abonnements et plus ennuyeux, votre couverture d'assurance.

Nous poursuivons notre rôle d'information avec ce bulletin, et aussi la journée sanitaire d'automne qui rencontre un franc succès. Concernant la formation, c'est près de 50 personnes, qui cette année fréquentent notre Rucher Ecole pour initiation ou perfectionnement.

Mais c'est grâce aux cotisations de tous que nous pouvons maintenir nos actions. Notre solidarité reste indispensable dans la période difficile que traverse l'apiculture. Nous comptons sur vous, et vous remercions de votre réponse rapide.

Dans l'attente, recevez nos amitiés apicoles et nos souhaits d'une bonne récolte 2012.

Le Trésorier : Jean-Pierre DIEL